

Le projet de loi budgétaire vous fera perdre vos droits

Négociation collective, santé et sécurité en danger!

Le projet de loi C-4 sur l'exécution du budget :

- Modifie nos droits en catimini, sans aucune consultation.
- Compromet notre santé et notre sécurité ainsi que celle des Canadiennes et des Canadiens que nous desservons, en redéfinissant la notion de « danger », qui ne comprendra désormais que les menaces imminentes.
- Nous retire notre pouvoir de négociation collective en donnant au gouvernement le droit de décider unilatéralement qui assure des services essentiels.
- Modifie les règles d'arbitrage en limitant l'indépendance et l'impartialité des arbitres ainsi que leur capacité à tenir compte de nos intérêts.
- Nous retire notre droit de recourir à l'arbitrage pour régler les différends en cas d'impasse à la table de négociation.
- Rend plus difficile de refuser du travail dangereux et remplace les agents de santé et de sécurité par n'importe quelle personne nommée par la ministre.

Notre syndicat a demandé au Parlement de rejeter ces changements.

Nous avons exhorté le président du Conseil du Trésor à nous consulter avant d'apporter aux lois du travail des changements aussi radicaux.

Mais le ministre Clement a carrément refusé.

Ce projet de loi est antidémocratique et met des vies en danger. Nous devons nous unir pour défendre nos droits, nos conditions de travail, notre santé et notre sécurité.

Parlez-en à votre député dès aujourd'hui!

Soyez prêts à défendre vos droits!

**Inscrivez-vous pour recevoir toutes les mises à jour.
Rendez-vous au syndicatafpc.ca**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada
syndicatafpc.ca